

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 04 avril 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 11 avril 2022

FINANCES ET FISCALITÉ - TAUX D'IMPOSITION 2022 DES TAXES FONCIÈRES (TFB ET TFNB)

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Nicolas VIDEAU, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Valérie BELY-VOLLAND à Bastien MARCHIVE, Yamina BOUDAHMANI à Florence VILLES, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Anne-Sophie GUICHET à Nadia JAUZELON, Florent JARRIAULT à Alain CANTEAU, Guillaume JUIN à Romain DUPEYROU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Gérard LEFEVRE à Anne-Lydie LARRIBAU, Marcel MOINARD à Jérôme BALOGE, Corinne RIVET BONNEAU à Sophie BROSSARD, Florent SIMMONET à Cédric BOUCHET, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Lucy MOREAU, Michel PAILLEY.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 11 AVRIL 2022****FINANCES ET FISCALITÉ - TAUX D'IMPOSITION 2022 DES TAXES FONCIÈRES (TFB ET TFPNB)**

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la loi de finances pour 2010, qui a institué l'actuel régime de la fiscalité directe locale, les lois de finances pour 2011 à 2022 inclus et le Code Général des Impôts,

Vu la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010, portant sur la réforme des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 12 avril 2021 adoptant les taux d'imposition 2021 des taxes foncières,

Vu le Budget Primitif 2022 du budget Principal approuvé par le Conseil d'Agglomération le 13 décembre 2021,

Vu les informations fiscales 2022 notifiées par les services de l'Etat et notamment l'état 1259 FPU 2022 sur lequel seront reportés les taux votés par le Conseil d'Agglomération,

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Décide de fixer ainsi qu'il suit les taux d'imposition 2022 des Taxes Foncières de la Communauté d'Agglomération du Niortais :

| | Taux 2022 | Pour rappel : Taux 2021 |
|---|------------------|-------------------------|
| Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties | 0,055 % | 0,055 % |
| Taxe Foncière sur les Propriétés Non-Bâties | 3,88 % | 3,88 % |

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué